

GLOSSAIRE

Immersion Facilitée - le service France Travail pour organiser une PMSMP

Aussi écrit : Immersion facilitée - Immersion professionnelle - Immersion en entreprise - PMSMP

DÉFINITION

Immersion Facilitée est le service en ligne de France Travail qui permet de rechercher une entreprise d'accueil et de remplir la convention d'une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP). Il donne un nom grand public à un dispositif encadré par le Code du travail, autorisant un demandeur d'emploi ou une personne en parcours d'insertion à découvrir un métier pendant un mois maximum, sans rompre son statut ni sa rémunération.

« Comment savoir si ce métier me correspond, avant de m'y engager ? » Immersion facilitée répond à cette question de la façon la plus concrète qui soit : quelques jours dans une entreprise, à observer et à essayer, sans rompre son statut. C'est le nom grand public, porté par France Travail, du dispositif juridique appelé période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), encadré par les articles L.5135-1 à L.5135-8 du Code du travail.

Immersion, stage, période d'essai, contrat : le tableau

Immersion (PMSMP)

- Cadre : Convention tripartite : vous, le prescripteur, l'entreprise
- Durée : Un mois au maximum par période
- Rémunération : Aucune ; statut et allocations maintenus
- Ce que cela engage : Rien : ni embauche promise ni obligation

Stage

- Cadre : Convention de stage, liée à une formation
- Durée : Selon la formation
- Rémunération : Gratification au-delà de deux mois
- Ce que cela engage : Fait partie d'un parcours de formation

Période d'essai

- Cadre : Contrat de travail signé
- Durée : Fixée par le contrat et la convention collective
- Rémunération : Salaire
- Ce que cela engage : Un emploi déjà obtenu

Contrat court

- Cadre : CDD, intérim
- Durée : Selon le contrat
- Rémunération : Salaire
- Ce que cela engage : Un emploi, avec ses droits et obligations

L'immersion est la seule de ces situations où vous pouvez tester un métier avant tout engagement, sans perdre vos droits.

Qui peut en bénéficier, et comment

Le dispositif s'adresse aux personnes accompagnées par un prescripteur : demandeurs d'emploi suivis par France Travail, jeunes en mission locale, personnes suivies par Cap emploi ou par une structure d'insertion, et, dans

certain cas, salariés en projet d'évolution accompagnés. La démarche se fait sur la plateforme : vous cherchez une entreprise d'accueil, ou vous en proposez une ; la convention est générée en ligne et signée par les trois parties avant le premier jour. Une immersion vise l'un de trois objectifs : découvrir un métier, confirmer un projet, ou initier une démarche de recrutement.

Deux situations concrètes

Vérifier avant de financer

Un homme de 44 ans envisage dix mois de formation vers un métier de la maintenance. Avant de déposer un dossier de financement, il passe deux semaines en immersion dans un atelier. Il confirme le goût du geste, découvre les horaires et le bruit. Il s'inscrit, en connaissance de cause. Deux semaines ont sécurisé dix mois.

L'immersion qui devient une embauche

Une femme de 31 ans, sans expérience en logistique, réalise une immersion de trois semaines dans un entrepôt. L'employeur, qui hésitait à recruter un profil sans expérience, l'a vue travailler. La convention ne promettait rien ; elle lui a donné ce qu'aucun CV n'aurait donné : une preuve.

Les erreurs fréquentes

- Prendre l'immersion pour un stage rémunéré ou une pré-embauche : elle n'est ni l'un ni l'autre.
- Commencer avant la signature de la convention, ce qui laisse tout le monde sans couverture.
- La faire trop tôt, sans piste métier, ou trop tard, une fois la formation financée.
- Ne rien préparer : une immersion s'aborde avec des questions à poser et des gestes à observer.
- Ne pas demander de retour à l'entreprise en fin de période.

Pour votre reconversion

Dans un parcours, l'immersion trouve sa place après la phase de clarté, quand une piste est identifiée, et avant l'entrée en formation. Tester un métier quelques jours avant d'engager des mois reste souvent la décision la plus lucide du parcours. Pour la mécanique juridique complète, voir la fiche PMSMP ; pour situer votre projet avant de chercher une entreprise, le bilan gratuit.

À RETENIR

- Immersion facilitée est le nom grand public du service France Travail qui organise une PMSMP : recherche d'une entreprise d'accueil et convention en ligne.
- Un mois au maximum par période, statut et allocations maintenus, ni salaire ni contrat : c'est de l'observation et de la mise à l'épreuve, encadrées par le Code du travail (articles L.5135-1 à L.5135-8).
- Accessible aux personnes accompagnées par un prescripteur : France Travail, mission locale, Cap emploi, structure d'insertion, et à certains salariés en projet d'évolution.
- Le bon moment : après avoir identifié une piste métier, avant de financer une formation longue.

SOURCES

OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- France Travail - Réaliser une immersion professionnelle en entreprise (service « Immersion facilitée »)
<https://www.francetravail.fr/candidat/votre-projet-professionnel/definir-votre-projet-professionnel/realiser-une-immersion-professionnelle.html> (consulté 2026-07-11)
- service-public.fr - Qu'est-ce qu'une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) ? (F14102)
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F14102> (consulté 2026-07-11)

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion agilité
Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/immersion-facilitee

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF